

table de l'Orient venaient-ils à éclaircir leurs rangs, de suite de nouveaux sujets, avides de si belles couronnes, s'offraient pour les remplacer. Toujours ils ont continué l'apostolat du martyr S. Jacques, cousin de N. S. et premier Evêque de la ville Sainte ; toujours ils ont pait, aux milieu de difficultés sans nombre, le troupeau de la petite église de Jérusalem, qui toujours, comme au temps du Christ, n'a formé qu'une infime minorité au milieu d'infidèles et d'incroyants, mais toujours a su conserver sa foi, et a pu par sa piété résister à l'entraînement de la séduction et du mauvais exemple.

Les bons religieux sont ici au nombre de deux cents environ, car en outre d'une quarantaine de Frères à la tête de divers ateliers, tant pour les besoins de la mission que comme maîtres pour développer l'industrie chez les Arabes, c'est à S. Sauveur que se réunissent les chapelains des divers sanctuaires, les curés des paroisses du voisinage, les desservants des hôpitaux, écoles, orphelinats, etc. C'est aussi là que se recrutent et s'échangent tous les trois mois, les gardiens du S. Sépulcre qui, eux, sont obligés de se renfermer là pour leurs offices de nuit durant leur temps de garde, car les portes de la Basilique sont fermées tous les soirs par l'autorité Turque et ne s'ouvrent le matin que sur demande et moyennent finance.

Bien que la famille franciscaine soit partagée en trois branches, les Observants, les Capucins et les Conventuels, c'est aux Observants seuls, qui forment, on pourrait dire, la branche aînée ou du moins la branche principale de la famille, qu'est dévolue la garde des Lieux-Saints. Les sujets sont recrutés parmi les différentes nationalités de l'Occident, et ils viennent ici soit simples novices pour terminer leur noviciat, ou ayant déjà fait leurs vœux, pour leur temps d'office qui est ordinairement de six ans.

Le Discrétoire ou Conseil d'administration de la Custodie de Terre-Sainte, se compose de 20 membres, dont le Custode doit toujours être un Italien, le Vicaire un Français et le Procureur un Espagnol ; les autres membres se partagent entre différentes nationalités, pourvu toutefois que les Français comptent au moins 4 des leurs dans ce Conseil.